

COMMUNE
**ASPACH
LE BAS** 2019-2020



au fil de l'eau



LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE 2020 - 2026



Maurice Lemblé
Maire



Marius Walczak

1^{er} Adjoint au Maire

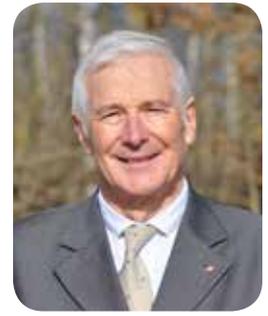
- Finances,
- Urbanisme,
- Patrimoine,
- Délégation de signatures



Francine Gross

2^{ème} Adjointe au Maire

- Affaires sociales,
- Culturelles,
- Fêtes et Cérémonies,
- Déléguée aux Associations



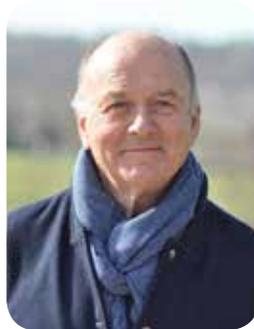
Jean-Michel De Matteis

3^{ème} Adjoint au Maire

- Personnel technique,
- Sécurité,
- Environnement,
- Voirie,
- Bâtiments



Martine Kuznik



Armand Bucher



Marc Deiber



Raymonde Wagner
Voné



François Jenny



Théo Manigold



Valérie Schnebelen



Nadia Schittly



Myriam Daidone



Nicolas Wentz



Véronique Eckerlin



**Chères Concitoyennes,
Chers Concitoyens,**

2020 est terminé. Quasiment toute l'année, la COVID 19 s'est invitée dans notre quotidien et ce n'est pas terminé. Cette maladie qui s'est développée en Chine, semblait bien lointaine, mais quelques semaines ont suffi pour que l'Italie puis l'ensemble des pays européens et toute la planète entière

soient "attaqués".

À ce moment il y a eu des carences en matière de protection des populations et cela a concerné tous les pays, dont le nôtre.

On manquait de tout, et surtout d'humilité devant le phénomène. Se remettre en cause de la part de certaines personnes qui savaient tout, était mission impossible. On nous a abreuvé de discours à tout va, chaque pseudo spécialiste en épidémiologie nous faisait part de sa science pas forcément infuse mais au fil des jours, on a pu se rendre compte que tous ces bavardages stériles ne masquaient qu'une seule chose, le manque de préparation face à une pandémie et surtout la situation catastrophique dans laquelle se trouvait notre beau pays. Au fil des décennies on a laissé les stocks de masques et autres matériels médicaux se réduire à peau de chagrin. L'état et la situation de notre système hospitalier, qui à force de coupes budgétaires entrepris sous tous les gouvernements successifs, est apparu au grand jour.

De confinement en déconfinement, puis en re-confinement et de couvre-feu en couvre-feu, la vie doit se poursuivre. Et pendant ce temps, malheureusement le virus poursuit ses ravages et nous apporte son lot quotidien de malades et de citoyens emportés par ce fléau.

L'espoir revient avec la campagne de vaccinations qui se poursuit et s'amplifie, mais d'ici combien de temps retrouverons-nous une vie "comme avant" ?

Tout le monde souffre de cette pandémie, et doit s'adapter. Les entreprises en pâtissent et malgré toutes les aides mises en place par l'État, certaines ne se relèveront pas. Quelles places, les jeunes arrivant sur le marché du travail trouveront-ils alors que leurs prédécesseurs ont déjà du mal à trouver un job ?

Pour cette année 2021, avec l'espoir d'arriver à prendre le dessus sur ce virus, on se rend compte de l'importance du **souhait de bonne santé** que l'on se formule lors des vœux. La vie continue et il nous faut avoir des projets auxquels l'on se doit de s'attacher, que ce soit dans le privé, le professionnel, l'associatif, le culturel, etc....

Un grand merci à tout (es) ces citoyens (ennes), qui dans ces moments difficiles ont œuvré pour garder le contact avec les personnes seules, isolées, âgées, en les aidant pour les courses et dans bien d'autres actions. Merci, à toutes celles et ceux qui au début de la pandémie se sont mobilisés pour confectionner des masques adultes et enfants. Merci à tous les soignants et à tous ceux qui ont permis que le pays ne s'arrête pas.

Pour cette année, le souhait que nous devons tous avoir est que l'on puisse retrouver tous ces petits bonheurs qui sont tellement importants, se retrouver en famille, entre copains, amis. Simplement se promener, prendre un verre au bistrot, aller au restaurant, au cinéma, au théâtre, au sport et j'en oublie.

Que la vie associative redémarre et anime à nouveau notre village. Que l'économie s'accélère et que le marché du travail permette au maximum de personnes en difficulté de retrouver un emploi.

Je vous invite à découvrir la rétrospective 2019-2020 et de prendre beaucoup de plaisir à la parcourir.

Votre Maire, Maurice Lemblé

SOMMAIRE

Équipe Municipale	p 02
Mot du Maire - Sommaire	p 03
Liste des commissions	p 04
Délégués aux Associations et aux Syndicats	p 05
Finances	p 06
Sortie découverte	p 07
Recensement des jeunes	p 08
Travaux - Incivilités	p 09 à 12
Décorations village - Maisons fleuries	p 13 · 14
Semaine sans écrans - Espace Joséphine	p 15
Cérémonies	p 16 · 17
Dames Blanches	p 18
Historique des rues	p 19

Forêt	p 20
École - Syndicat Scolaire	p 21 · 23
La LPO	p 24
Associations locales	p 25 à 28
Auto Entrepreneurs - Sociétés	p 29 · 31
États Civils	p 32 · 33
Animations	p 34
Fêtes de Noël	p 35
Anniversaires Aînés	p 36 à 38
Association Coup de Pattes	p 39
Renseignements pratiques	p 40

LISTE DES COMMISSIONS

COMMISSIONS COMMUNALES	RESPONSABLE DE LA COMMISSION	MEMBRES
Aide Sociale	Francine Gross	<ul style="list-style-type: none"> • Raymonde Wagner Voné • Myriam Daidone
Bâtiments Communaux Cimetière	Marius Walczak	<ul style="list-style-type: none"> • Jean-Michel De Matteïs • Armand Bucher • François Jenny • Théo Manigold
Environnement Qualité de vie	Jean-Michel De Matteïs	<ul style="list-style-type: none"> • Nadia Schittly • Nicolas Wentz
Finances	Marius Walczak	<ul style="list-style-type: none"> • Francine Gross • Jean-Michel De Matteïs • François Jenny • Nicolas Wentz • Théo Manigold
Forêt	Armand Bucher	<ul style="list-style-type: none"> • Marius Walczak • Francine Gross • Jean-Michel De Matteïs • François Jenny • Marc Deiber • Véronique Eckerlin • Myriam Daidone • Théo Manigold
Information Communication	Maurice Lemblé	<ul style="list-style-type: none"> • Jean-Michel De Matteïs • François Jenny • Valérie Schnebelen • Nadia Schittly • Raymonde Wagner Voné
Urbanisme	Marius Walczak	<ul style="list-style-type: none"> • Jean-Michel De Matteïs • François Jenny • Marc Deiber • Armand Bucher • Nicolas Wentz • Théo Manigold
Voirie - Sécurité	Jean-Michel De Matteïs	<ul style="list-style-type: none"> • Francine Gross • Armand Bucher • Marc Deiber • Nadia Schittly • Véronique Eckerlin
Fêtes - Cérémonies	Francine Gross	<ul style="list-style-type: none"> • François Jenny • Armand Bucher • Martine Kuznik • Raymonde Wagner Voné • Nadia Schittly
Représentants de la Commune aux conseils des écoles, élémentaire et maternelle	Maurice Lemblé	<ul style="list-style-type: none"> • Valérie Schnebelen • Myriam Daidone
Commission Intergénérationnelle	Francine Gross	<ul style="list-style-type: none"> • Raymonde Wagner Voné • Véronique Eckerlin
Commission décoration village	Valérie Schnebelen	<ul style="list-style-type: none"> • Nadia Schittly • Les bénévoles du village

DÉLÉGUÉS AUX ASSOCIATIONS ET AUX SYNDICATS

ASSOCIATIONS ET SYNDICATS INTERCOMMUNAUX	NOMBRE DE DÉLÉGUÉS	NOMS DES DÉLÉGUÉS			
Syndicat Mixte du Barrage de Michelbach	<ul style="list-style-type: none"> · 1 titulaire · 1 suppléant 	François Jenny	Jean-Michel De Matteïs		
Syndicat Scolaire de la Petite Doller	<ul style="list-style-type: none"> · 4 titulaires 	Maurice Lemblé	Véronique Eckerlin	Myriam Daidone	Théo Manigold
Syndicat Départemental d'Électricité et de Gaz	<ul style="list-style-type: none"> · 1 titulaire 	Armand Bucher			
RVY	<ul style="list-style-type: none"> · 2 titulaires 	Marius Walczak	Armand Bucher		
SMTC	<ul style="list-style-type: none"> · 1 titulaire · 1 suppléant 	Jean-Michel De Matteïs	Nicolas Wentz		
Syndicat Mixte d'Assainissement de la Basse Vallée de la Doller	<ul style="list-style-type: none"> · 2 titulaires · 1 suppléant 	Maurice Lemblé	Marius Walczak	Théo Manigold	
Syndicat Intercommunal d'Alimentation en eau potable de Guewenheim et environs (S.I.A.E.P)	<ul style="list-style-type: none"> · 2 titulaires · 1 suppléant 	François Jenny	Marc Deiber	Théo Manigold	
Syndicat Mixte des Gardes-Champêtres "Brigade Verte"	<ul style="list-style-type: none"> · 1 titulaire · 1 suppléant 	Maurice Lemblé	Martine Kuznik		
Syndicat Mixte d'Aménagement du bassin de la Doller	<ul style="list-style-type: none"> · 1 titulaire · 1 suppléant 	Marius Walczak	Francine Gross		

VOTE COMPTE ADMINISTRATIF 2019

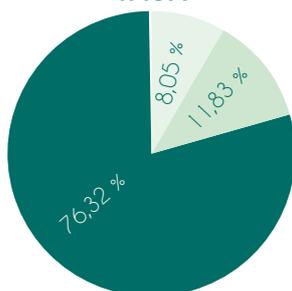
NATURE	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses nettes	680 870,47 €	921 733,06 €
Recettes nettes	704 732,09 €	1 231 035,33 €
Résultats de l'exercice	23 861,62 €	309 302,27 €
Résultat reporté	184 516,50 €	- 79 316,13 €
Affectation du résultat	-	-
Résultat de clôture	208 378,12 €	229 986,14 €
Total	438 364,26 €	

VOTE BUDGET PRIMITIF 2020

	DÉPENSES SECTION FONCTIONNEMENT	RECETTES SECTION FONCTIONNEMENT
Crédit de fonctionnement proposé au titre du présent budget	881 418,07 €	702 552,00 €
Reste à réaliser de l'exercice N-1	-	-
Résultat de fonctionnement reporté	-	208 378,12 €
Total de la section de fonctionnement	881 418,07 €	910 930,12 €

	DÉPENSES SECTION INVESTISSEMENT	RECETTES SECTION INVESTISSEMENT
Crédit d'investissement proposé au titre du présent budget	461 558,40 €	277 872,26 €
Reste à réaliser de l'exercice N-1	200 000,00 €	153 700,00 €
Résultat d'investissement reporté	-	229 986,14 €
Total de la section d'investissement	661 558,40 €	661 558,40 €

TAUX



- Taxe foncière sur les propriétés non bâties
- Taxe foncière sur les propriétés bâties
- Taxe d'habitation

VOTE TAUX TAXES LOCALES 2020

PRODUITS ATTENDU



SORTIE DÉCOUVERTE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05/10/2019



L'ensemble des membres du Conseil Municipal et leurs conjoints ont répondu présents à cette sortie organisée par François JENNY et Armand BUCHER. De bonne heure, et accueilli par un représentant du SMBM.

Le groupe a pu découvrir les "entrailles" du barrage du lac de Michelbach. Les explications historiques et techniques, très intéressantes, ont permis de comprendre l'utilité du barrage et son fonctionnement.

La sortie s'est poursuivie en forêt où M. Pierre TETTAMANZI, agent ONF a commenté et expliqué le dépérissement des frênes atteints de la chalarose. Ce champignon s'attaque aux racines de ces arbres, les fragilise, ce qui entraîne un dépérissement général qui, à terme entraîne sa chute. L'explication des plans de coupe annuelle a permis la compréhension des choix de parcelles à exploiter en priorité.

La sortie s'est terminée par la visite des installations du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable situé à CUEWENHEIM. Les explications techniques très intéressantes fournies par François Jenny (Président du SIAEP) et d'un technicien ont été très appréciées par l'ensemble du groupe.



Cette belle sortie de plus de 12 km, entièrement parcourue à pied, a été riche en découverte.

Félicitations et remerciements
aux organisateurs et aux personnes
qui nous ont accueillis.

(SMBM, ONF, SIAEP)

RECENSEMENT DES JEUNES



MINISTÈRE DES ARMÉES



DIRECTION
DU SERVICE NATIONAL ET DE LA JEUNESSE
Etablissement du service national nord-est
Centre du service national de Strasbourg

Strasbourg le 28 août 2019
N° 684 /ARM/SGA/DSNJ/ESNNE/CSNS

L'APAE Christophe BERTIN
Chef du centre du service national de Strasbourg

à

Mesdames, messieurs les maires des communes du
Bas-Rhin et du Haut-Rhin

OBJET : Information relative au recensement
REFERENCE : loi n°97—1019 du 28 octobre 1997 portant réforme du service national

Madame, monsieur le maire,

La loi ci-dessus référencée, instaurant le service national universel pour les jeunes Françaises et Français, comprend des obligations : le recensement constitue la première d'entre elles.

Nombre d'adolescents, notamment dans les grandes agglomérations, omettent ou ignorent qu'il est primordial de se faire recenser à la mairie à la date anniversaire des 16 ans et dans les trois mois qui suivent.

Cet oubli ou cette méconnaissance de la loi rend impossible toute inscription aux examens d'Etat : CAP, BEP, Bac...et même au permis de conduire.

Communiquer auprès de vos jeunes administrés sur leurs obligations vis-à-vis de cette phase du parcours de citoyenneté est donc essentiel.

Ainsi, une large et régulière diffusion de ces informations dans votre bulletin communal, par un affichage en mairie, par le biais de panneaux d'information, votre site internet ou tout autre vecteur bénéficiera à l'ensemble de notre jeunesse.

Nota : lors des formalités de recensement, l'agent municipal devra recueillir impérativement l'adresse courriel de l'intéressé(e).

Convaincu que vous porterez une attention bienveillante à ces informations, je vous prie d'agréer, madame, monsieur le maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Adresse postale : CENTRE DU SERVICE NATIONAL DE STRASBOURG – BP 41036 – 67071 STRASBOURG CEDEX
Adresse géographique : 44, rue Lauth – 67000 STRASBOURG

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Initialement prévu pour Janvier/Février 2021.

Pour les raisons sanitaires, ce recensement a été repoussé aux mois de Janvier/Février 2022.

TRAVAUX VOIRIES



Rue de Thann : panneau + marquage au sol.



Tuillerie : marquage au sol.



Rue des Iris.

Suppression haie
et reprise chaussée.



Rue Malakoff.

Reprise caniveau.

Marquage routier.

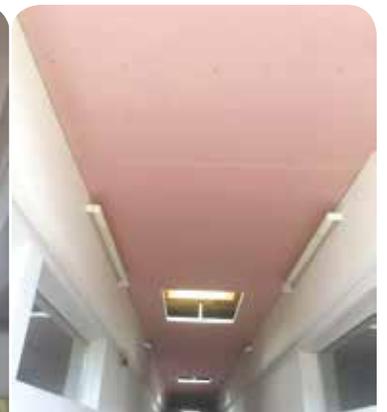
TRAVAUX ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE



Remise en peinture et remplacement d'éclairage.



Acquisition et installation d'un abri de stockage de matériel pour l'école élémentaire.



Réfection du plafond.

TRAVAUX AU CŒUR DU VILLAGE ET AIRE DE JEUX



Mise en place de bancs imitation bois réalisés par le service technique.



Plantation de diverses plantes grimpantes au pied du mur à végétaliser.



Remise en état du toboggan.

TRAVAUX DIVERS



Création et réparation de barrières et portail.



Installation de panneaux et de poubelles.

Accueil Mairie.

Pose hygiaphone en plexiglas pour protection du personnel



Reprise et stabilisation d'un fossé par la CCTC.

Identifications des ouvrages par le département.

S.I.A.E.P.

Syndicat Intercommunal d'Alimentation
en Eau Potable

Nouvelles conduites d'eau au croisement
des rues de Thann et de Belfort.





INCIVILITÉS STOP

Les incivilités sont grandissantes dans notre village, nous vous demandons d'être plus respectueux de notre environnement.



Il en fallait bien plus au groupe de décorations village, pour se laisser décourager face au confinement qu'imposent les conditions sanitaires !

Valérie Schnebelen, Conseillère Municipale responsable de la commission décorations village, a trouvé la solution : chacun travaillera chez soi ! Proposition adaptée à la situation sanitaire et adoptée par tout le groupe !

Elle a veillé à déposer devant chaque maison, au fur et à mesure des besoins de nos petites mains bricoleuses, les matériels et matériaux nécessaires aux réalisations des décorations d'automne et de Noël.

Toute une organisation !

COMMISSION DÉCORATIONS VILLAGE



“ Tout le groupe a relevé le défi haut la main avec un remarquable investissement ! Content à l'idée de voir leurs réalisations égayer notre village ! Avec en prime une variété de réalisations, toutes différentes les unes des autres, au grès des inspirations de chacun de nos bricoleurs. Merci à toute l'équipe ! ”

Valérie Schnebelen



DÉCORATIONS VILLAGE



CLASSEMENT



Danielle & Désiré
LANDAUER



Liliane WEYH
&
Bernard DEIBER



Marie-Christine
& François
FUCIK

- 4^{ème} Barbara & Didier SERAVALLI
- 5^{ème} Jeanine & Gilles BINDLER
- 6^{ème} Monique DEIBER
- 7^{ème} Ginette ARNOLD
- 8^{ème} Marie-Thérèse GERRER
- 9^{ème} Anni MULLER
- 10^{ème} Sylviane & Christophe AULLEN

HORS CONCOURS



Marie Louise &
Jean-Michel
JOSTE



Suzanne
HENSELEN
& Michel
HIRTH

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2020



WEYH Liliane & DEIBER Bernard



LANDAUER Danielle & Désiré

Félicitations à tous les participants qui ont, par leur passion, contribué à l'embellissement de notre commune.

SEMAINE SANS ÉCRANS 2019



“ Des journées qui ne font pas regretter la télé, la tablette et autres écrans... ”

NOUVEAUTÉ À L'ESPACE JOSÉPHINE

Espace Joséphine



Venez vous éclater avec Angela, Katia et Jessica tous les jeudis soirs à partir de 18h30 à l'Espace Joséphine.

Plusieurs activités à prix très attractif et pour tous les goûts : Fit-dance, C.A.F, circuit, STEP, trampoline, aérodance !

De quoi vous défouler, brûler des calories, vous sculpter et surtout vous éclater !

N'hésitez pas à venir essayer nos cours et nous rejoindrez, nous serons très heureuses de vous accueillir !

Angela, Katia et Jessica

CÉRÉMONIES



JOIGNY 03 novembre 2019.

Cérémonie du 75^{ème} anniversaire du départ du Régiment des Volontaires de l'Yonne (RVY) venu libérer nos communes.



Marius WALCZAK Président de l'UNC Aspach le bas - Schweighouse a été décoré de la médaille d'Argent du mérite de l'UNC par Marcel GIRARD Président du sous-groupe UNC de Thann.



Cérémonie
du 11 novembre 2019.





Cérémonie du 08 mai 2020.

Monument aux morts du RVY avec dépôts de gerbes en présence d'un représentant par commune, du Président de l'UNC du Porte-drapeau et du Président de l'Association du RVY.



C'est sous un ciel gris et en présence du Porte-Drapeau de l'UNC Aspach-Le-Bas / Schweighouse Antoine HARTMANN, de son Président Marius WALCZAK et d'une délégation du Conseil Municipal, que s'est déroulée la cérémonie du 11 novembre 2020.

Le message de Geneviève DARRIEUSSECQ, Ministre Déléguée auprès du Ministère des Armées et chargée de la mémoire et des Anciens Combattants a été lu par Maurice LEMBLE, Maire de la commune. Les noms de tous les soldats morts pour la France en 2020 ont été égrenés un à un par le Président de l'UNC.

Après le traditionnel dépôt de gerbe et la minute de silence, la cérémonie s'est terminée avec la Marseillaise entonnée avec ferveur par les personnes présentes.

DES "DAMES BLANCHES" DANS NOTRE CLOCHER

Notre clocher héberge régulièrement des nichées de chouettes effraies.



La chouette effraie, en latin *Tyto alba*, qui a été rebaptisée l'effraie des clochers, sous l'influence du verbe effrayer, est aussi connue sous le pseudonyme de "La Dame Blanche" en raison de son plumage très clair, bien visible de nuit.

Rapace nocturne, il a fait face à la disparition progressive de son habitat naturel en colonisant des espaces bien spécifiques dans certaines constructions humaines : granges isolées, greniers non fréquentés, et surtout les clochers des églises. Son adaptation à nicher dans des habitations en fait une chouette connue de tous.

Cette chouette a longtemps été diabolisée et utilisée, clouée sur les portes des maisons, pour chasser le mauvais sort : fort heureusement, elle fait désormais partie, comme tous les rapaces, des espèces strictement protégées, et nombreux sont aujourd'hui ceux qui apprécient sa présence.

L'effraie des clochers se nourrit en effet majoritairement de rongeurs (souris, campagnols, mulots), dont les nuisances pour l'homme sont de fait réduites. Elle traverse les champs en vol silencieux grâce à ses plumes duveteuses. Quand la proie est localisée, elle la saisit avec ses longues serres acérées et l'avale tout entière avec les os, la tête et elle rejette les restes appelés pelotes de réjection, souvent, dans le nid.



Les œufs sont pondus à même le sol et la femelle les couve de 30 à 32 jours pendant que le mâle chasse pour la nourrir. Les éclosions étant étalées sur une à deux semaines, la taille et le plumage des petits varient énormément. Les jeunes quittent le nid à 2 mois environ ; ils sont nourris par les deux parents. Chaque nuit, les deux parents tuent et transportent une quarantaine de petits mammifères et parfois de petits oiseaux pour se nourrir, eux et leurs petits. À la naissance, les petits pèsent environ 15 g. La femelle les protège et les nourrit pendant presque un mois.

La chouette est un oiseau fragile et vulnérable, dépendant des pratiques culturales et peut être victime des pesticides, désherbant et des hivers rigoureux avec un sol enneigé et gelé l'empêchant de se nourrir. C'est pourquoi leur mortalité est importante.

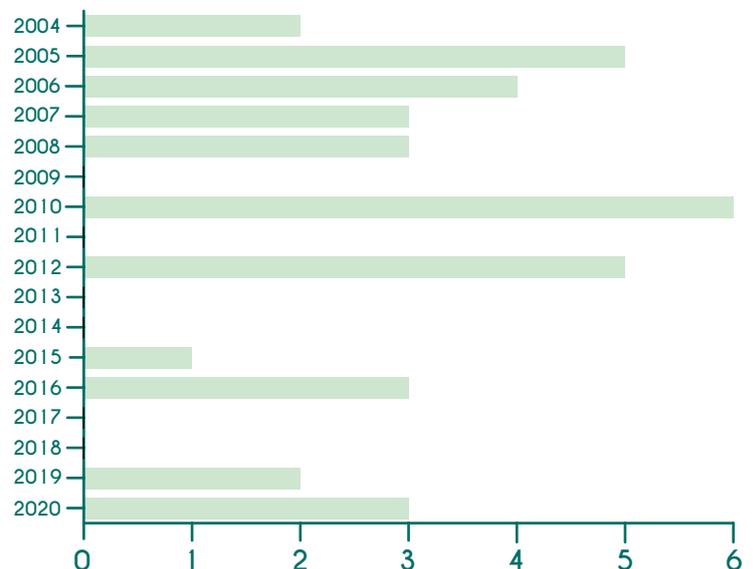
Le nid de notre clocher, comme de nombreux autres depuis 1978, a été installé par les membres de la ligue de protection des oiseaux dont est membre M. SCHAMBERGER.

C'est à lui que Armand BUCHER transmet les constats qu'il fait régulièrement, de la ponte jusqu'à l'envol des poussins.

Suivi des poussins de chouettes effraies du clocher d'Aspach-le-Bas :



Les poussins nés en avril 2020 prêts à quitter le nid.



HISTORIQUE DES RUES DU VILLAGE



Au début du 19^e siècle les voyageurs venant de Thann arrivaient dans notre commune par la "route départementale N°3 des Vosges à Porrentruy", puis se dirigeaient vers le Pont d'Aspach par la "route Royale de Belfort à Colmar".

Dans le village, sur les plans cadastraux de 1837 les rues de Niederaspach portent les noms de :

- "Kirchgass" (rue de l'Eglise, devenue rue de la Station),
- "Obergass" (rue Haute, devenue rue de la Libération),
- "Interégass" (rue Arrière, devenue rue Malakoff),
- "Untergass" (rue Basse, devenue rue de Belfort).

Avec l'apparition de la distribution du courrier, la numérotation des maisons et l'identification des rues devenaient indispensables.

Des noms indiquant une direction furent attribués aux **rues de Thann, de Belfort et de Schweighouse**. Au fur et à mesure de l'extension des zones d'habitations des noms furent donnés aux rues créées :

- soit suivant un thème comme les fleurs :
rues des Iris, des Coquelicots, des Bleuets, des Lilas,
- ou des arbres :
rues des Tilleuls, du Hêtre, du Charme, des Bouleaux, des Noyers,
- ou pour indiquer une destination :
rue de la Forêt, rue du Calvaire,
- ou en fonction de l'environnement d'origine :
rue des Pommiers, des Prés, des Vergers, impasse du Kahlberg, chemin du Trubbach. rue du Panorama.

D'autres rues portent des noms singuliers :

- La **rue de la Libération** qui a été celle de nos libérateurs le 11 décembre 1944 pour chasser l'occupant vers le Nord.
- La **rue de la Station** en référence à la station agronomique créée en 1948 par les services commerciaux des Mines de Potasse pour étudier et faire valoir leurs produits.
- La **rue des Abeilles** car un rucher était situé à proximité.
- La **rue des Alouettes** en référence au lieu-dit "Sternenberg".
- La **rue Malakoff** en hommage à la ville qui a parrainé notre commune après la grande guerre et financé, entre autres, l'aménagement de cette rue.
- La **rue de la Tuilerie** qui conduisait à une industrie de fabrication de briques, propriété de la "Tuilerie Sturm" jusqu'à l'arrêt de tout activité en 1986.
- La **rue des Pierres**, anciennement "Stein weg" qui était probablement le chemin qui permettait de chercher des pierres dans le lit de la Doller.
- Le **Sentier du Moulin** car en direction du lieu-dit "Mulhenpfad".
- La **rue de la Croix** située en face de celle-ci.
- La **rue Saint Pierre** située au lieu-dit "SanktPetersacker".
- La **rue du Paradis** ainsi nommée pour être en harmonie avec le thème religieux des rues voisines.

Armand Bucher

LA FORÊT, VOTRE AMIE MAIS NON SANS RISQUE

La forêt est le lieu de promenade préféré de nos habitants: son bon air, son ombrage ou la vision fugace d'un animal sont précieux.

Mais en cas d'intempéries, il est dangereux de s'y aventurer. La chute d'un arbre, ou de branches sèches est de plus en plus fréquente. Le changement climatique que nous subissons favorise le développement d'insectes et de champignons, destructeurs de nos arbres.

Les forêts situées sur le ban de notre commune contiennent essentiellement des feuillus. Le frêne en particulier est très présent. Et c'est cette espèce qui est détruite par un champignon pathogène "la chalarose". Cette calamité fragilise les racines des frênes de tout âge faisant tomber les arbres à la moindre brise.

VOUS ÊTES PROMENEURS

RAPPEL :

Les panneaux de signalisation de dangers en cas de travaux forestiers doivent être respectés.

Tout déplacement en forêt même par vent faible, présente des risques et doit être évité.
La prudence s'impose à tous !



Un promeneur blessé par la chute d'une branche peut se retourner contre le propriétaire de la parcelle dans laquelle l'accident s'est produit.

L'article L.1384 du Code civil précise, en effet, que l'on est responsable des dommages que l'on cause à autrui de son propre fait, mais aussi par les choses que l'on a sous sa garde. En tant que "gardien" de ses arbres, le possesseur d'une forêt est donc civilement responsable

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRES

des dommages causés à des tiers, et ce, même s'il n'a pas donné l'autorisation de pénétrer sur son domaine.

Pour parvenir à dégager sa responsabilité, le propriétaire doit prouver qu'une cause extérieure, un événement de force majeure, imprévisible et insurmontable est à l'origine de l'incident.

S'il ne peut régulièrement faire le tour de sa forêt pour éliminer les arbres instables, le propriétaire peut fermer l'accès à la propriété ou souscrire une assurance en responsabilité civile (RC) spécifique en sachant que cette garantie le couvre également contre le risque de chutes de branches sur la route causant un accident de la circulation.

Attention, la responsabilité civile souscrite au titre de chef de famille ne couvre pas ces genres de risques !

DÉCOUVERTE DU LAND ART

Cette année, Aurélien, un animateur du CPIE des Hautes-Vosges (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) est intervenu trois fois au mois d'octobre dans la classe de CE2 d'Aspach-le-Bas. Cette association a pour but d'initier l'éducation de nos jeunes à la nature et à l'environnement. Le but était de les initier au Land art, en créant diverses œuvres artistiques avec et dans la nature.

“ La classe est allée dans la forêt d'Aspach-le-Bas pour faire du Land art. Les élèves ont ramassé toutes sortes de choses : des cailloux, des glands, des feuilles de différentes couleurs, des morceaux de bois, des pommes de pin, des fleurs... ”



“ On a réussi à faire des spirales, des dents de requin (ligne brisée), des lignes. ”



“ Nous avons fait des contrastes avec les couleurs. ”



Les élèves ont su être créatifs en inventant par petits groupes de jolis tableaux, où les éléments naturels étaient harmonieusement agencés.



“ On a fait une œuvre collective, un immense mandala. ”



“ Pas facile de faire un grand cercle tous ensemble ! ”



“ LE RÉSULTAT FINAL ! ”

La dernière séance nous avons appris à siffler, à frotter, à taper sur divers éléments naturels. C'est ainsi que cupules de glands, herbes, renouées du Japon se sont transformées en sifflet, que les cailloux nous ont permis la découverte de différents rythmes et que les jons nous ont fait penser aux instruments à cordes.

Toute la classe remercie le CPIE pour cette belle animation dans notre classe.

“ Nous avons entendu des oiseaux et nous avons vu un chevreuil. Nous avons choisi un arbre et on a appris à écouter les bruits de la nature. Quand nous sommes partis, nous avons remercié la forêt, qui est si belle en automne et si reposante. ”

La classe de Ce2 - Aspach-le-Bas

HOMMAGE SAMUEL PATY

Suite à l'attentat de Conflans-Sainte-Honorine, et l'hommage fait à Samuel Paty, la classe de CM1 de Mme LESENECAL a mené une réflexion sur la notion de liberté.

Les élèves se sont inspirés du poème "Liberté, j'écris ton nom" de Paul ELUARD pour rédiger leur propre poème sur le thème de la liberté.

Ils ont également réalisé un travail collectif sur ce même thème et l'ont affiché sous le préau de l'école.

Sur une rose sans pétale
 Sur la lune enflammée
 Sur le soleil du bonheur
 J'écris ton nom

Sur les rayons du soleil
 Sur la lumière de l'école
 Sur les feuilles d'automne
 J'écris ton nom

Charlotte

Sur mon cœur rose
 Sur le ciel qui s'en va
 Sur les mille couleurs de la vie
 J'écris ton nom

Emma L

Sur la cour de récré
 Sur les journées ensoleillées
 Sur les champs détrempés
 J'écris ton nom

Gabrielle



La gestion de la crise sanitaire aux multiples rebondissements a nécessité une adaptation permanente des actions, du planning du personnel et en septembre 2020 d'une réorganisation des transports scolaires liés à l'ouverture d'une quatorzième classe.

La nouvelle répartition a vu le site de Michelbach augmenter à 4 classes. Actuellement, la répartition en est la suivante :

- 3 classes à Schweighouse
- 7 à Aspach-le-Bas
- 4 à Aspach/Michelbach sur le site de Michelbach.

Dès le début de la crise et du confinement total à partir du 17 mars 2020, le syndicat scolaire a mis en place un accueil pour les enfants des personnes dites "prioritaires" fonctionnant avec du personnel interne, des enseignants de notre RPI et d'autres communes voisines. Ce dispositif a évolué jusqu'à la réouverture totale des écoles.

Depuis, les contraintes sanitaires, le port du masque, les

SYNDICAT SCOLAIRE

gestes barrières et les mesures de distanciation ont nécessité une remise en cause permanente des actions à mener, en fonction des directives émanant du gouvernement via les Préfectures.

Les durcissements successifs des consignes sanitaires concernant les cantines et les périscolaires ont récemment nécessité la création de trois points de restauration afin de garantir une distanciation efficace entre les enfants.

Bridés dans les classes, bridés dans les cours de récréation, bridés dans les cantines, bridés dans les bus, le quotidien des enfants n'est pas des plus simples et leur faculté d'adaptation est à relever. Mais les enfants comme les adultes qui les encadrent, le personnel du syndicat, les enseignants, attendent avec impatience, le retour à une situation normale.



Sophie, une intervenante de la L.P.O, a fait une intervention chez nous et nous a parlé des rapaces.

Je vais vous donner quelques informations et conseils : les rapaces sont des oiseaux qui se nourrissent de petits mammifères, batraciens, poissons et bien d'autres encore. Les rapaces peuvent être diurnes ou nocturnes.

Quelques conseils pour protéger les rapaces :

1. Il faut préserver les haies car elles servent de refuges pour de nombreux animaux.
2. Parfois les rapaces ne trouvent plus de cavités pour nicher, alors vous pouvez installer des nichoirs et également des mangeoires l'hiver.
3. Certaines espèces nichent dans les champs, alors il faudrait faire attention avec la moissonneuse et ne plus mettre de produits chimiques.

“ La LPO veut dire ligue de protection des oiseaux. Lors d'une animation, on a découvert les quatre caractéristiques qui définissent les rapaces : des plumes, un bec crochu, un oiseau, des serres. Un rapace peut être nocturne (il dort le jour ex: la chouette effraie) ou diurne (il dort la nuit ex: le milan royal). Il y a quelques espèces de rapaces qui mangent de tout : exemple le busard des roseaux, c'est un oiseau pas très difficile, il mange : des oiseaux, des insectes, des graines. Alors protégeons les rapaces (et même les autres oiseaux et animaux) ! ”

Marie Papirer, Cm 2

“ Ce que je pense de la L.P.O : je trouve cela est très bien car ils aident à préserver les espèces, la plupart sont les oiseaux. Ils les soignent et prennent soin d'eux. Nous devons tous protéger les animaux. ”

SI VOUS TROUVEZ UN OISEAU BLESSE !!!
CONTACTEZ AU PLUS VITE LA L.P.O.
au 03 89 81 15 82

Anaëlle Habib Cm 2

“ Comment reconnaître un rapace ?

Je vais vous expliquer en 2 étapes comment on fait pour reconnaître un rapace.

Un rapace peut être diurne ou nocturne.

Un rapace a des serres pointues, c'est un oiseau, il a des plumes et un bec crochu.

Diurne veut dire qu'il vit le jour, nocturne veut dire qu'il vit la nuit.

Quels sont les rapaces qu'on peut voir à Aspach le bas ?

Il existe 500 espèces de rapaces dans le monde.

Parmi les 30 espèces qui nichent en France, on en trouve 21 en Alsace.

Voici quelques rapaces diurnes qui vivent chez nous : le milan royal et les busards.

Et maintenant quelques rapaces nocturnes : la chouette effraie, la chevêche d'Athéna.

Voilà, maintenant vous savez reconnaître un rapace. ”

Lola Sinninger Cm 2



ASSOCIATIONS LOCALES

ASSOCIATIONS	PRÉSIDENTS(ES)
Amicale des donateurs de sang	Marc Deiber 42 rue de Thann • Aspach-le-Bas • Tél. 06 32 47 02 86
Amicale des sapeurs pompiers	Jean-Claude Bitsch 24 rue de la Station • Aspach-le-Bas • Tél. 06 06 46 96 96
A.G.A.S.P. (Association de Gestion et d'Animation de la Salle Polyvalente)	Chantal Lukomski (vice-présidente) 1 rue des Pierres • Aspach-le-Bas • Tél. 06 02 38 81 87
A.P.A.N.A. (Association de Pêche et d'Activités Nautiques)	Pierre Erny 14 rue de la Petite Doller • Aspach-le-Bas Tél. 03 89 48 77 87
F.C.A.B. (Football Club d'Aspach-le-Bas)	Jacques Martin 41A rue de Belfort • Aspach-le-Bas
A.S.E.P. (Aspach le Bas Santé Environnement Patrimoine)	Emile Dangel 55 rue de Thann • Aspach-le-Bas • Tél. 03 89 48 73 21
Chorale Sainte Cécile	Marc Frey 8 rue du Tremble • Aspach-le-Haut • Tél. 06 13 44 12 35
Club de l'amitié 3 ^{ème} âge	Maurice Rueff 62 rue de Belfort • Aspach-le-Bas • Tél. 03 89 48 70 95
Conseil de fabrique	Ginette Arnold 28 rue de la Libération • Aspach-le-Bas Tél. 06 78 07 15 68
Fit'N Fun	Katia Crainich-Provin (présidente) & Angela Kilka (vice-présidente) 21A rue du Calvaire • Aspach-le-Bas • Tél. 06 59 38 21 91
Body Fitness	Béatrice Bohn 19 rue Malakoff • Aspach-le-Bas • Tél. 03 89 48 77 64
Moto Club Les Amazones	Muriel Dietemann 38 rue de Belfort • Aspach-le-Bas
UNC - UNC/AFN	Marius Walczak 11 rue de la Petite Doller • Aspach-le-Bas Tél. 06 06 94 31 96
Judo Club Aspach-le-Bas	Daniel Pajak (président) & Simon Franck (vice-président) 15 rue de la Forêt • Aspach-le-Bas • Tél. 06 72 31 30 97
Musiciens	Jean-Pierre Grandemange 5 rue des Tilleuls • Aspach-le-Bas • Tél. 03 89 48 79 92
Club APA Les Gazelles	Liliane Brendle (responsable) 7 rue de Belfort • Aspach-le-Bas • Tél. 03 89 48 91 06

SAPEURS POMPIERS

Rapport d'activité 2020

En 2020, nous sommes intervenus à 45 reprises sur le banc communal. Nous avons été confrontés à différents types d'interventions répartis comme suit :

- 23 prompts secours (secours à personne),
- 11 opérations incendie (incendie, accidents de la circulation),
- 11 opérations diverses (destruction de nid de guêpes, capture d'animaux).



Année 2020 marquée par la crise sanitaire.

Comme l'ensemble des Français, nous avons dû adapter notre organisation à la présence de la COVID 19. Protocole sanitaire strict et nouveaux modes d'interventions ont été appliqués pour la sécurité des victimes et celle des intervenants.

Je profite de ce bulletin municipal pour remercier l'ensemble des membres du corps des sapeurs-pompiers d'Aspach-le-Bas, qui, malgré un épisode pandémique qui a sévèrement touché notre région, a assuré une mobilisation sans faille au service de la population.

Les pompiers d'Aspach-le-Bas recrutent !

Nous avons toujours besoin de vous ! Alors, si vous avez entre 16 et 55 ans, et que vous souhaitez tenter l'aventure "sapeurs-pompiers volontaires", je vous invite à venir nous rencontrer en contactant la mairie ou en envoyant un mail à l'adresse suivante : pompiers.aspachlebas@orange.fr
Nous répondrons à toutes vos interrogations !
À très bientôt j'espère !

Le chef de corps, Adjudant-chef
Frédéric Goret



L'année 2020 marquée par le virus, ne nous a pas permis de nous retrouver régulièrement autour de nos étangs pour nous adonner à notre passion.

Malgré cela, les quelques mois où nous avons pu taquiner les poissons, ont été bénéfiques au moral de tous nos membres. Que 2021, nous permette à nouveau une pleine activité de notre passion commune.

La remise des prix pour l'enduro 72 heures "No-Kill" a eu lieu le dimanche 20 septembre 2020.

Dans une ambiance de bonne humeur et de convivialité, de

A.P.A.N.A.

ASSOCIATION DE PÊCHE ET D'ACTIVITÉS NAUTIQUE ASPACH-LE-BAS

nombreux prix ont été remis aux 12 équipes participantes, offerts par les sponsors, Trois Frontières Pêche de Kingersheim, Pêche Loisirs de Colmar, GM Sarl Sanitaire et Chauffage, le tabac Chez Nicolas de Cernay, et La Luciole, fabricant de cannes du Pas de Calais.

Le traditionnel panier garni offert par la commune d'Aspach-le-Bas a été remis par Mme Francine GROSS, adjointe au maire et marraine de l'A.P.A.N.A., à la quatrième équipe du classement.

Pour 2021, l'A.P.A.N.A. garde l'espoir d'organiser l'Enduro au mois de mai, mais cela dépendra de la situation sanitaire liée à la COVID 19.

L'A.P.A.N.A. souhaite à toutes et tous une bonne année 2021 et surtout de rester en bonne santé.

Président de l'APANA
Pierre Erny

A.S.E.P.

ASPACH-LE-BAS, SANTÉ, ENVIRONNEMENT ET PATRIMOINE

Aspach le Bas, Santé Environnement et Patrimoine

ASEP



L'ASEP a été créée en 2004 sous l'impulsion d'Aspachois férus d'environnement et de bien-être.

Son rôle est de sensibiliser les villageois aux thèmes touchant à l'environnement et la conservation de la qualité de vie dans notre village et alentours.

Cela passe par un dialogue et un échange permanent avec les élus.

Actions menées :

- organisation et participation à l'opération Haut-Rhin Propre,
- participation à la journée citoyenne,
- information et consultation avec élus et villageois,

- l'association est également partie prenante dans la convention des voisins vigilants.

L'ASEP se compose à ce jour de dix-sept membres et est gérée par un comité de gestion composé de trois membres fondateurs.

Pour info :

- Haut-Rhin propre le 10 avril 2021, rendez-vous pour 8h45 sur le parking de la mairie.

Blog : aspachlebas.asep.over.blog.com

Information de dernière minute : Haut-Rhin propre a été annulé.

JUDO CLUB



Notre compte rendu a une connotation toute particulière, avec le goût d'une saison inachevée !

ASPACH LE BAS

L'humanité toute entière est meurtrie dans sa chair avec cette épidémie qui a entraîné avec elle tant de nos concitoyens. Une pensée toute particulière à nos proches qui ont perdu un être cher. Cette période de confinement est propice à l'examen de conscience, au retour sur soi, "l'homme n'est-il pas un risque à prendre ?" C'est le moment pour chacun de réfléchir sur son parcours passé, présent et futur.

Nous vivons tous des moments exceptionnels et tragiques, le judo reste pour nous tous un lien fort qui, dans de telles situations, nous montre son indispensable utilité.

Le code moral est notre fil conducteur dans la vie avec le courage qui en est le moteur. La saison que nous avons entamée ensemble dans notre nouvelle salle communale reflète bien

notre détermination à reprendre nos activités le plus rapidement possible, avec confiance et sérénité.

L'activité de notre club a retrouvé son ambition, avec plus de 100 licenciés, la création d'une section baby judo dès l'âge de 3 ans, de cours de renforcement musculaire et de self défense. Ceci a conforté la pérennité de nos objectifs. Nous remercions très chaleureusement monsieur le Maire et ses élus de nous permettre de pratiquer notre discipline dans des conditions favorables à l'épanouissement de notre club.

La réussite de nos actions est fondée sur nos évaluations et n'a jamais été synonyme de sanction mais bien de récompense, et c'est par exemple le nombre de ceintures noires formées au club qui qualifie la réussite de notre enseignement, mais également la formation de ceinture noire à des grades supérieurs comme pour notre enseignant Frank SIMON.

Nous sommes particulièrement fiers de pouvoir souligner la réussite de son passage de grade qui a obtenu les félicitations du jury, une fierté également de savoir qu'une élève, Manon MATHIEU qui a débuté au club à l'âge de 6 ans et qui est aujourd'hui ceinture noire 1^{er} dan, lui a servi de partenaire pour la validation des épreuves (UV).



Cette préparation aux épreuves a nécessité beaucoup de travail. Merci à elle et à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à cette réussite.

Félicitations à Frank SIMON pour sa nouvelle ceinture noire 4^{ème} dan.

Président, **Daniel Pajak**
Vice-Président, **Franck Simon**
Tél. 06 72 31 30 97





Petit mot du F.C.A.B.

Une année 2020 compliquée, avec les conditions sanitaires Covid-19, comme pour tout le monde me direz-vous.

Nous pensons que oui, mais, parce qu'il y a un Mais.

Pour ceux qui connaissent le rythme des saisons du football, ils savent que c'est comme une année scolaire, donc en cette période difficile, c'est la 2^{ème} saison impactée, pour ne pas dire mise en échec.

Une saison de football se construit sur la saison, voire plusieurs, or en voilà 2 de perturbées. Il faut ajouter à cela que la ligue de football, malgré une certaine aide, facture tout de même tous les frais de licences et d'assurances, alors que les joueurs utilisateurs, eux, considèrent que n'ayant pas d'activité, ne doivent pas l'entière cotisation au club. Cotisation au F.C.A.B. qui représente, à peu de chose près, le prix coutant des frais de licence. Nous avons perdu 40 % du budget en 2019 / 2020.

Nous remercions les instances du Conseil Départemental du Haut-Rhin pour leur subvention de soutien associatif, ainsi que la commune pour l'autorisation d'effectuer le marché

F.C.A.B. FOOTBALL CLUB D'ASPACH-LE-BAS

aux puces 2020.

La pandémie a de plus mis en exergue le problème de nos installations au stade, trop petites pour permettre un fonctionnement standard préconisé par la ligue (4 vestiaires et douches avec surface suffisante), alors encore plus avec un besoin de distanciation sociale. Pour pouvoir fonctionner quand même et éviter de se croiser, nous attribuons les vestiaires et douches aux visiteurs, nos équipes se changent dans le club house en haut et se douchent quand les visiteurs ont terminés, après désinfection. Imaginez-vous le "sport" et en plus alors que les compétitions sont censées finir mi-décembre et reprendre début février. On ne fait pas de commentaire pour l'utilisation et l'entretien des stades. Certains diront qu'il faut en vouloir dans ces conditions et on ne parle pas du travail des bénévoles.

En conclusion,

"Prenez soin de vous et à bientôt autour du stade pour soutenir le club".



Notre moto club existe et perdure dans le temps depuis plus de 23 ans.

En 2020, un grand changement s'est opéré au sein du comité.

Pour que le club dure dans le temps, l'ancienne génération guide la nouvelle génération. Chaque premier jeudi de chaque mois, nous nous retrouvons chez Anita, à la Taverne du sapin au 38 route de Belfort 68700 Aspach-le-Bas qui est notre siège.

Pendant le confinement, nos réunions se sont déroulées en vidéo conférence avec Mme Muriel DIETEMANN qui les préside.

Nous nous adaptons très vite pour trouver des solutions afin que notre club reste vivant. Par exemple : chaque année à partir du mois de mai, nous organisons pendant deux week-ends, des séances photos pour créer notre calendrier à thème. Ce thème est toujours défini par avance. À cause du COVID, nous avons dû annuler. Malgré cela, nous avons pu rebondir en proposant aux filles de prendre elles-mêmes leur photo. Tout le monde s'est pris au jeu, nous avons eu de très belles photos avec une imagination débordante. Merci à elles, le calendrier est magnifique et surtout il restera gravé

LES AMAZONES

dans les annales. La sortie importante, le week-end de la pentecôte a été reportée en 2021.



Ceci étant dit avec les différentes restrictions sanitaires, nous avons pu faire :

- une sortie avec les MAC (moto club mixte d'Aspach-le-Haut),
- une sortie circuit à l'anneau du Rhin afin d'améliorer notre conduite et nos freinages,
- une sortie Trial dans les Vosges,
- une sortie barbecue sous la pluie.

Et beaucoup d'autres sorties, même après le travail. Le groupe reste vraiment soudé, malgré toutes ces restrictions.

Vous pouvez suivre nos aventures sur le site www.mcamazones.fr.

N'hésitez pas à nous y laisser un message et même à commander un calendrier (10 €).

Cette année, malheureusement, nous avons perdu deux copines Amazones, Fred et Marie. Elles sont parties beaucoup trop tôt et resteront toujours parmi nous, dans notre cœur, sur nos belles routes d'Alsace. Que 2021 soit meilleur que 2020 !

Le moto club Amazones

au fil de l'eau

LA FABRIQUE À CHOUETTES



Adoptez une chouette :
un petit coin de nature chez
vous !

Venez découvrir mes chouettes !
Ce sont des coussins remplis
de lavande qui décorent et
parfument agréablement votre
maison.



Elles vous procurent également
bien-être et détente car elles
sont apaisantes et calment la
nervosité !



La lavande provient de votre
village grâce à la générosité
des habitants qui m'offrent la
possibilité de récolter la lavande
dans leur jardin.

**Je les remercie pour leur
gentillesse !**

La Fabrique à Chouettes

Nadia Schittly • 1 rue du Paradis • Aspach-le-Bas
Tél. 06 64 87 71 97

Découvrez les différents modèles de chouettes sur :



Instagram &



Facebook

IVIA



Institut Adèle de Glaubitz • Cernay 2017

Intervenante en Arts Plastiques

- Projet d'école
- Peinture murale
- Atelier d'été : Arts et Nature
- "Arbressence" Land Art

IVIA

Isabelle Viazzi

isabelle-viazzi@orange.fr

EVA FAWER

Artiste peintre

Autodidacte, je n'ai pas suivi d'études artistiques particulières, si ce n'est que d'apprendre l'aquarelle et d'autres techniques avec des artistes de la région.

J'utilise selon l'inspiration... huile, pastel sec ou acrylique.
Passionnée par la nature, je peins dans un style réaliste, les œuvres que je réalise sont des fleurs sur un fond de "ma" technique spéciale mixte, d'où le craquelage.

Je participe régulièrement aux Salons de peinture régionaux, ou plusieurs fois j'ai obtenu le Prix du jury.

Mon atelier est ouvert aux visiteurs.

**Eva Fawer - 3 rue des Iris 68700 Aspach-le-Bas
Tél. 03 89 48 97 89 • Port. 06 88 16 09 71**



Bien d'autres artistes vivent dans notre commune et nous espérons les rencontrer lors du FORUM des ARTISTES qui sera organisé dès que la situation sanitaire le permettra.

CIL DE COTON



Active sur les réseaux sociaux, je vous invite à me suivre sur ma page :



Instagram &



Facebook "Cil de Coton"

Pour y découvrir mes réalisations et mes prestations. En attendant votre visite dans mon petit cocon !

Une spécialiste beauté du regard dans notre village !

Je m'appelle Auriane et après plusieurs années d'études en esthétique et occupé divers postes, j'ai décidé de me spécialiser dans un domaine innovant : la beauté du regard.

Indispensable pour les femmes et encore plus depuis l'arrivée des masques, les yeux sont illuminés et le visage restructuré.

Passionnée depuis mon plus jeune âge par le monde de la beauté, j'ai commencé par proposer les prestations d'extension de cil. Puis je me suis formée pour vous offrir en plus les techniques de microblading et brows shading (maquillage permanent des sourcils).

En 2020, je décide de me lancer dans mon aventure. Originnaire d'Aspach-le-Bas, je me suis donc installée dans notre village au 30 B rue de la Station.

ÊTRE ET MIEUX ÊTRE

Karen maître ReikiUsui traditionnel (soin énergétique japonais) consiste à nettoyer et équilibrer les énergies du corps sur tous les plans énergétiques, physiques et émotionnels activant ainsi notre propre pouvoir d'auto guérison.

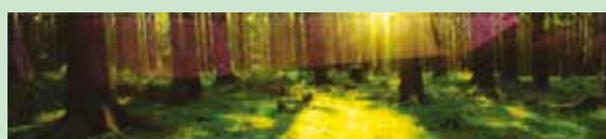
C'est un soin apaisant et agréable qui aide à renforcer les défenses immunitaires, agit sur les douleurs chroniques, la dépression, les chocs émotionnels et bien d'autres bienfaits encore. La durée du soin est d'environ 45mn ou plus.

Magnétiseuse et massothérapeute en massage des 5 continents, un soin massage qui allie l'énergie du Reiki au massage bien être qui associe les meilleures parties, des meilleurs massages du monde en un seul permettant une détente profonde, une détoxification des organes, un drainage du corps avec 2 mélanges d'huiles essentielles préparées par mes soins...

Un grand moment de bien être global d'une durée de 1h15. Je propose également un accompagnement personnalisé dans la gestion du stress de l'anxiété et des émotions,

ainsi que la fabrication artisanale personnalisée de bracelets en pierres litho thérapie, sans oublier les bons cadeaux pour une séance de Reiki ou un massage des 5 continents.

Et bientôt une nouveauté dès le printemps le soin LHL (soin complet cranio faciale).



Être et mieux-être
 Massage des 5 Continents,
 Gestion du stress, de l'anxiété et des émotions.

Karen Tél: 06 31 70 52 59
 Masseur-thérapeute certifié MSC,
 Maître Reiki
 68700 Aspach le Bas
 facebook Être et mieux-être

靈氣
 Reiki

Être et mieux être · Karen
 Tél. 06 31 70 52 59

"Être et mieux être"

Bien d'autres micro-entreprises prospèrent dans notre commune. Elles pourront se mettre en avant à l'occasion d'un FORUM des ENTREPRISES qui sera organisé dès que la situation sanitaire le permettra.



Une histoire de convictions et de savoir-faire.

Jérémie, le fondateur de Minérasève, a choisi de devenir récolant de sève de bouleau en Alsace en 2015. Fondé sur le respect de l'environnement, de la nature et le bien-être, Minérasève propose des cures de sève de bouleau aux nombreux bienfaits, dans les environs d'Aspach-le-Bas.

Sa passion

Après avoir expérimenté et étudié plusieurs médecines douces (homéopathie, médecine chinoise, énergétique...), Jérémie a souhaité faire découvrir un produit bénéfique pour le corps : la sève de bouleau. L'arbre puise dans le sol la sève de bouleau riche en oligoéléments et sels minéraux pour renforcer votre organisme.

Passionné et consommateur, Jérémie réalise l'ensemble de sa production lui-même, dans le plus grand respect de la nature et de l'environnement.

MINÉRASÈVE, SÈVE DE BOULEAU

Les bienfaits de la sève de bouleau fraîche biologique

La sève débarrasse l'organisme de ce qui l'encombre, comme les graisses épaisses, qui retiennent les pesticides, les produits chimiques, les fumées, etc. Le foie, les intestins, les reins, les poumons, la peau sont des organes qui jouent un rôle de filtres épurateurs permettant de se débarrasser des toxines. Mais avec l'hiver, la mauvaise alimentation, la sédentarité, la pollution ou encore le stress, ce processus naturel de nettoyage peut s'essouffler. Les sels minéraux apportés par la sève de bouleau biologique fraîche vont avoir un effet stimulant et même revitalisant, en particulier pour les sportifs, les personnes âgées ou convalescentes.



Plus d'infos : www.seve-de-bouleau-bio.fr • Tél : 06 87 28 57 00



La municipalité remercie très chaleureusement M Didier SERAVALLI pour le généreux don de son œuvre d'art une "Cigogne" qui a trouvé sa place sur l'espace vert devant la mairie.

SD MECA



- Ferronnerie • Soudure
- Petite maintenance • Mécano soudure
- Prestation de service.

SD Meca

47 rue de Thann • Aspach-le-Bas • Port. 06 48 53 56 06
didier.seravalli@sd-meca.com



Maison, terrain, appartement...
Vendez, achetez rapidement, en toute sécurité !

Nathalie Simonin
Aspach-le-Bas
06 29 63 73 97

nathalie.simonin@lafourmi-immo.com
www.lafourmi-immo.com

BIENVENUE !

-  Hasan SEN
né le 23/02/19 à Mulhouse
de Fatma AKIN
& Yunus SEN
-  Gabin THOMAS
né le 03/02/20 à Mulhouse
de Delphine SANDALINAS
& Frédéric THOMAS
-  Ilydane SAUTRON
né le 24/03/19 à Thann
de Lucile DROIT &
Frédéric SAUTRON
-  Océane SCHEPPLER
née le 03/02/20 à Colmar
de Laëtitia SCHNEIDER
& Thomas SCHEPPLER
-  Kléa DA MOTA
née le 28/03/19 à Thann
de Alexandra WIECZORECK
& Jordan DA MOTA
-  Rose LACREUSE
née le 19/04/20 à Mulhouse
de Marie PLUMEL
& Alban LACREUSE
-  Loris WITTMANN
né le 15/04/19 à Thann
de Sarah BASSAND
& Sébastien WITTMANN
-  Clément MISSLIN
né le 24/04/20 à Mulhouse
de Laura WELTER
& Guillaume MISSLIN
-  Raphaël PAPIRER
né le 16/05/19 à Sélestat
de Delphine WURGER
& Jérémy PAPIRER
-  Léo FLISS
né le 24/05/20 à Mulhouse
de Léna SCHULTZ
& Sofien FLISS
-  Mélanie JAECK FINK
née le 31/08/19 à Thann
de Marie FINK
& Alexandre JAECK
-  Irina STUDER
née le 16/08/20 à Mulhouse
de Pauline STUDER
-  Mia NOTTER
née le 01/09/19 à Mulhouse
de Lydia BRONDANI
& Hervé NOTTER
-  Ela KAYA
née le 15/10/20 à Mulhouse
de Tugba MACIT
& Samet KAYA
-  Alban ROGENMUSER
né le 17/10/19 à Colmar
de Pauline GRESSENBUCHER
& Lionel ROGENMUSER
-  Charlotte BLIND
née le 05/11/19 à Mulhouse
d'Aurélié LAMARTA-BLASCO
& Thomas BLIND
-  Eden SCHULLER
né le 16/11/19 à Mulhouse
de Justine ADAM
& Loïc SCHULLER
-  Anna LEDUC
Née le 29/01/20 à Mulhouse
De Caroline FEDERSPIEL
& Joël LEDUC





NEHR Justine et ORSINI Mattéo le 11/07/2020



DE MATTEIS Harmony et RISACHER Yannis le 29/12/2020

FÉLICITATIONS !



NOUS PENSONS TOUJOURS À EUX...

- Fridolin GASSER
parti le 05/08/19 à Thann
- Anne-Marie GASSER née KIEFFER
partie le 16/08/19 à Thann
- Arsène René SESTER
parti le 28/01/20 à Thann
- Nicole COUCHOT née MAIREL
partie le 21/02/20 à Ribeauvillé
- Paul EICHER
parti le 25/03/20 à Guebwiller
- Jean-Louis MARTIN
parti le 26/03/20 à Mulhouse
- Marie Antoinette DEIBER née KRUST
partie le 27/03/20 à Aspach-le-Bas
- Roland COLOTTO
parti le 08/08/20 à Aspach-le-Bas
- Romain DABROWSKI
parti le 10/09/20 à Aspach-le-Bas
- Eric WAGNER
parti le 10/10/20 à Mulhouse
- Marie-Rose HUG née KOEGLER
partie le 12/11/20 à Mulhouse



Au début du printemps 2020, Jean-Louis MARTIN, terrassé par le virus, s'en est allé, laissant dans le désarroi sa famille, ses amis, la chorale et son club de foot.

Il a toujours fait preuve avec abnégation de son engagement pour le monde associatif. Son entrain, sa persévérance à la chorale et surtout dans le foot dont il était membre fondateur et où il a occupé de nombreuses années la fonction de président, en sont la preuve.

Son investissement dans ce qu'il entreprenait a permis à de nombreux jeunes et moins jeunes joueurs de pouvoir s'adonner à leur passion du ballon rond. Jean-Louis s'était également investi au sein du Conseil Municipal en tant que Conseiller de 1989 à 1992 puis de 1995 à 2001 et en tant qu'Adjoint Technique de 1992 à 1995 puis de 2001 à 2008.

Son attachement à la commune et son investissement pour les autres ont fait de lui une personne très appréciée par tous ceux qui l'ont côtoyé.

Merci Jean-Louis pour tout ce que tu as fait pour notre commune et nos concitoyens.

SAINT- NICOLAS 2019



CRÉMATION DES SAPINS 2020



NOËL 2019



Nos aînés ont apprécié et découvert le nouvel espace Joséphine pour se retrouver en 2019 autour du repas de Noël.



Notre doyen Albin BETTER entouré de la municipalité.

NOËL 2020

Du fait du contexte sanitaire en 2020, cette traditionnelle fête de Noël n'a pu se dérouler. Afin de maintenir l'esprit de Noël, chaque habitant de 70 ans et plus de notre commune s'est vu remettre un bon d'achat négociable dans les commerces de notre village.

Cette action qui a été menée par la Commission Fêtes et Cérémonies a été très appréciée par les bénéficiaires et les commerçants locaux.

Nous espérons en cette année 2021, pouvoir se retrouver lors d'une fête de Noël plus conventionnelle.

NOËL AU PAYS DE THANN 2020

Préparation des anges et mise en place sur le sapin de Noël à Thann.



ANNIVERSAIRE 2019



Nicole CAGNI
80 ans



Philippe LARQUE
80 ans



Suzanne MENY
85 ans



Noces d'Or
Eugène et Jacqueline SCHAFFNER



Albin BETTER
97 ans



Noces de Diamant
Léon et Monique WOLF



Noces de Palissandre
Bernard et Germaine SCHLOSSER

ANNIVERSAIRE 2020



Marie-Rose SUTTER
80 ans



Mariette MANIGOLD
80 ans



Monique WOLF
85 ans



Suzanne SILBERNAGEL
80 ans



Marthe BOEGLÉN
80 ans



Monique RUEFF
85 ans



Monique DE CLERCQ
85 ans



Marie-Thérèse MORGEN
85 ans



Bernard WOLF
85 ans



Jeanne HUG
90 ans



Maria SCHWEBELEN
90 ans



Alice SCHUFFENECKER
97 ans



Albin BETTER
98 ans



Noces de Diamant
Robert et Germaine FLIGITER

JOYEUX ANNIVERSAIRE !

M. BETTER	Albin	06/07/1922	99
M ^{me} SAVIO	Andrée	30/08/1927	94
M ^{me} SCHRUEFFENEGER	Thérèse	20/08/1928	93
M. HANNAUER	Louis	10/03/1929	92
M ^{me} HUG	Jeanne	02/07/1930	91
M ^{me} SCHWEEBELN	Marie-Anne	22/10/1930	91
M. FLIGITER	Robert	07/02/1931	90
M ^{me} SCHLOSSER	Germaine	18/02/1931	90
M ^{me} HANNAUER	Marie	24/05/1931	90
M. ZOBLER	Marcel	13/05/1932	89
M ^{me} SCHILLIG	Laure	06/03/1933	88
M ^{me} KRUST	Marianne	14/07/1933	88
M. RUEFF	Maurice	10/09/1933	88
M. WOLF	Léon	23/02/1934	87
M ^{me} HURTH	Madeleine	11/03/1934	87
M ^{me} GREISING	Monique	15/05/1934	87
M ^{me} MENY	Suzanne	09/08/1934	87
M ^{me} WOLF	Monique	29/01/1935	86
M. WOLF	Bernard	20/10/1935	86
M ^{me} RUEFF	Monique	17/11/1935	86
M ^{me} DE CLERCQ	Monique	21/11/1935	86
M ^{me} MORGEN	Marie-Thérèse	27/11/1935	86
M. FIMBEL	Michel	30/07/1936	85
M. BOEGLN	Henri	18/02/1937	84
M. GREISING	Edmond	08/04/1937	84
M ^{me} ZOBLER	Ida	01/05/1937	84
M ^{me} FIMBEL	Lina	09/05/1937	84
M ^{me} BITSCH	Elise	30/11/1937	84
M ^{me} FLIGITER	Germaine	04/03/1938	83
M ^{me} SCHEBATH	Hélène	18/04/1938	83
M ^{me} SESTER	Marie-Thérèse	28/05/1938	83
M. BIREAUD	Jean	30/07/1938	83
M. COUCHOT	Michel	17/02/1939	82
M ^{me} GASSER	Josephine	28/02/1939	82
M ^{me} GASSER	Josephine	28/02/1939	82
M. LIERMANN	Joseph	30/03/1939	82
M. STEINER	Joseph	10/05/1939	82
M ^{me} CAGNI	Nicole	17/08/1939	82
M. LARQUE	Philippe	06/12/1939	82
M ^{me} SUTTER	Marie-Rose	06/04/1940	81
M ^{me} MANIGOLD	Mariette	20/05/1940	81
M ^{me} BOEGLN	Marthe	04/12/1940	81
M ^{me} SILBERNAGEL	Odile	30/12/1940	81
M. MANIGOLD	André	26/03/1941	80
M ^{me} GERRER	Marie-Thérèse	28/03/1941	80
M ^{me} BAUER	Irène	12/06/1941	80
M. BRENDLE	Emile	18/06/1941	80
M ^{me} WINTENBERGER	Marie	01/07/1941	80
M. HARTMANN	Antoine	30/07/1941	80
M ^{me} HARTMANN	Marie-Rose	02/09/1941	80
M ^{me} PALLAORO	Maria	11/10/1941	80
M. DANGEL	Emile	30/10/1941	80
M ^{me} WOLFF	Paulette	10/11/1941	80
M ^{me} STEINER	Lucie	08/12/1941	80
M. HERR	Christian	23/12/1941	80



Association Coup de



Pattes



L'association Coup de Pattes est une association de protection féline. Elle a été fondée en 1997 par Mme Gabrielle DASMÈME à la demande de la commune de Vieux-Thann en proie alors à une prolifération féline démesurée.

Aujourd'hui sa présidente est Marie Christine CHOLAY. L'association Coup de pattes, est uniquement composée de bénévoles qui interviennent quand ils le peuvent sur leur temps libre.

L'objectif de l'association est la protection des chats errants par la régulation dans le but de maintenir l'équilibre et la salubrité publique.

Aujourd'hui, l'association souhaite se rapprocher des communes afin de mettre en place une convention du chat libre. Les chats sauvages, sont attrapés soit par un fourrieriste, soit par les bénévoles de l'association, soit par des riverains bénévoles, pour être castrés ou stérilisés, identifiés par puce électronique, et relâchés sur leurs lieux de trappage. On les qualifie alors de chats errants libres. Il convient de rappeler que ces derniers représentent un maillon essentiel de la chaîne écologique dans laquelle ils remplissent une fonction sanitaire, en chassant et contenant les populations de rats, souris, oiseaux...

L'association Coup de Pattes, souhaite également convaincre les propriétaires d'animaux de faire stériliser leurs chats. En effet, la vie sexuelle du chat n'est pas compatible avec la vie urbaine, un couple de chats peut donner théoriquement en 4 ans, 20 736 descendants.

Elle fait régulièrement des appels aux dons, pour mener à bien et pérenniser sa mission d'utilité publique. Ces dons d'argent sont déductibles des impôts à hauteur de 66 % du montant versé. Tout le monde peut soutenir l'association Coup de Pattes au quotidien en faisant des dons de croquettes, pâtés, litières, même en quantité unitaire.

Ces dons précieux peuvent être déposés :

Tout le monde peut soutenir l'association Coup de Pattes au quotidien

1. En faisant des dons de croquettes, pâtés, litières, même en quantité unitaire.

Ces dons précieux peuvent être déposés :

- à l'agence immobilière MH entre la Mairie et la Collégiale de Thann 68800 Thann
- au 19 rue Bellevue 68800 Thann, chez Marie Christine CHOLAY, la Présidente de l'association
- à la Pension Féline et Canine de Moosch, 24 rue de la Gare 68690 Moosch

2. En adhérant à l'association pour une cotisation annuelle de 20 €. Vous pouvez ainsi nous aider à organiser des collectes dans les supermarchés ou chez les particuliers, représenter l'association Coup de Pattes lors de manifestations publiques tels que foires, expositions...

3. En devenant famille d'accueil. Pour l'animal la famille d'accueil est moins stressante que le refuge. Les chats y sont placés momentanément en attendant de trouver une famille définitive. Elle permet de mieux connaître le caractère et les besoins de l'animal avant son adoption et même parfois de parfaire son éducation.

Toute aide, même ponctuelle est précieuse !

Ne fermez jamais les yeux face à la détresse animale. Contactez l'association Coup de Pattes qui entreprendra les démarches nécessaires à la mise en sécurité de l'animal. LES ANIMAUX VOUS DISENT MERCI.

Association Coup de Pattes
Mme Marie-Christine CHOLAY

19 rue Bellevue • 68800 Thann • Tél : 06 76 91 24 07

BRENDLE



Entreprise familiale gérée par M Stéphane BRENDLE.

C'est le 1^{er} centre d'incinération pour animaux de compagnie ayant obtenu un agrément européen.

En plus de l'activité principale, un partenariat a été créé depuis quelques mois avec l'Association Coup de Pattes pour gérer les chats errants.

Un programme a été élaboré :
"CAPTURER-STERELISER-RELACHER".

Il a l'avantage d'être humain car il respecte le droit de vie des chats. Il permet aussi de diminuer les niveaux de populations félines.

Il permet également de placer les chats dans des nouveaux foyers qui désirent les adopter.

Incinération et cimetière
pour animaux de compagnie.

Rue de la Tuilerie • 68700 Aspach-le-Bas
Tél. 03 89 62 79 62
www.brendle.fr

NUMÉROS UTILES

• Mairie

19 rue de Thann • Tél. 03 89 48 70 16
Jours et heures d'ouverture (**Nouveaux horaires à partir du 6 avril**)
Du lundi au vendredi de 8h à 12h
Le mardi de 14h à 18h et le vendredi de 13h à 16h.
Maire : M. LEMBLE Maurice
Secrétaire Général : M. WUHLIN Claude

• Agence Postale Mairie

Tél. 03 89 48 70 16
Jours et heures d'ouverture (**Nouveaux horaires à partir du 6 avril**)
Les lundis, mercredis et vendredis de 8h à 12h
Les mardis et jeudis de 7h30 à 12h
Les mardis de 14h à 18h

• Syndicat Scolaire de la Petite Doller

Siège social : 2 place de Rochetoirin • Tél. 03 89 48 97 11
Aspach-Michelbach
Présidente : Mme DEL TATTO Annie
Périscolaire : 03 89 48 97 11

• RPI de la Petite Doller

Directeur M. Bernard KEMPF
Ecole Élémentaire - 3 rue de la Station - Tél. 09 67 29 78 30
Ecole Maternelle - 6a rue de la Station - Tél. 03 89 48 96 33

• Presbytère à Burnhaupt-le-Haut

Mr Le Curé Joseph GOEPFERT
Tél : 03.89.48.70.26. 06.36.79.69.60
On peut laisser un message dans la boîte aux lettres
du presbytère de Burnhaupt-le-Haut

• Syndicat d'assainissement de la Basse Vallée de la Doller

Siège social : Mairie de Burnhaupt-le-Haut • Tél. 03 89 48 70 58
Président : M HIRTH André
Service Administratif : Tél. 03 89 48 70 58
N°Urgence : 08 10 85 1 85 1

• Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable Vallée de la Doller

Siège social : 15 rue de Thann • 68116 GUEWENHEIM
Tél. 03 89 82 59 57
Président : M JENNY François

• Communauté de Communes de Thann-Cernay

Siège social : 3a rue de l'Industrie • CERNAY
Tél. 03 89 75 47 72.
Président : M HORNY François
Premier vice-président : M SORDI Michel

• Médecin

Docteur BINDLER Gilles - 6 rue de la Forêt
Tél. 03 89 48 71 02

• Cabinet Infirmiers

10 Rue Malakoff
Tél. 03 89 48 79 35 • Tél. 06 15 92 62 30

• Cabinet Kinésithérapeutes

30 rue de la Station - Tél. 03 89 55 14 13

• Brigade verte de Soultz

Tél. 03 89 74 84 04 - email : contact@brigade-verte.fr

• Gendarmerie de Masevaux

34 rue du Lieutenant-Colonel GAMBIEZ • 68290 MASEVAUX
Tél : 03 89 82 40 39
Jours et heures d'ouverture :
Lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h
Dimanche et jours fériés de 9h à 12h et de 15h à 18h
En dehors de ces horaires ou en cas d'urgence, 24H/24 et 7 j/7,
vous pouvez être mis en relation avec un opérateur de la
Gendarmerie (**17 ou 112**)

INFORMATIONS

FIBRE

Contact Service Clients pour les administrés

Pour les administrés clients du réseau fibre : ils doivent systématiquement contacter le service clients de leur opérateur. C'est ce dernier qui interviendra auprès de Rosace si nécessaire.

Pour les administrés qui ne sont pas encore clients du réseau fibre et qui souhaitent contacter Rosace :

par le formulaire de contact sur :

<https://www.rosace-fibre.fr/contact>

Ou par téléphone au **03 68 67 00 00**.

DÉCHÈTERIE À ASPACH-LE-HAUT

Horaires d'été de avril à septembre :

du lundi au samedi, 9h à 12h30 et 13h30 à 18h.

Horaires d'hiver de octobre à mars :

du lundi au samedi, 9h à 12h30 et 13h30 à 17h.

Accueil téléphonique de 8h30 à 12h au **03 89 75 29 05**

Les personnes âgées ou celles qui ont des problèmes de transport peuvent demander le ramassage des ordures encombrantes.

Prière de téléphoner au n° VERT : **03 89 75 74 66**.

Pour s'informer du passage et indiquer votre adresse

LA POSTE

La Poste Agence Communale est un lieu mis à disposition par la mairie pour assurer les services essentiels de la Poste au sein de la commune.

Services postaux proposés:

- Retrait et dépôt de colis, de lettres et de recommandés.
- Affranchissement de colis et de lettres.
- Vente de timbres, d'enveloppes Prêt-à-Poster et d'emballage colis, d'enveloppes de réexpédition et d'emballages Prêt-à-Expédier Chronopost.
- Service de réexpédition du courrier.

Services financiers proposés :

- Retrait d'espèces sur un compte courant postal, sur Postépargne ou sur un livret d'épargne dans la limite de 500 euros par semaine.
- Libre-accès au site de la Banque Postale pour consultation de son compte.
- Vente de produits et services des partenaires de la Poste.



SAMU



Gendarmerie



Pompiers